

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 26 septembre 2019

DÉLIBÉRATION N° **CD-2019/09/26-3/03****Accusé de réception** – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20190926-lmc100000019391-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 02/10/2019

Réception Préfet : 02/10/2019

Publication RAAD : 02/10/2019

Commission n° 3 – Routes, Transports et Mobilités
Rapporteur : VANDERBISE Xavier

Commission n° 7 – Finances
Rapporteur : THIERIOT Jean-Louis

OBJET : Route départementale (RD) 619 - Contournement de Guignes sur le territoire des communes de Guignes, Andrezel, Verneuil l'Étang et Yèbles. Déclaration d'intention et ouverture de la concertation préalable du public.

Afin de recueillir l'avis des riverains sur le projet de contournement de Guignes, celui-ci doit faire l'objet d'une déclaration d'intention prévoyant une concertation préalable du public au titre du code de l'environnement à l'initiative du Département, maître d'ouvrage.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le Code de l'environnement,

VU la délibération du Conseil départemental n° 3/05 en date du 18 novembre 2016, prenant en considération le projet de contournement de la commune de Guignes, sur le territoire des communes de Guignes, Yèbles, Andrezel et Verneuil-l'Etang,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'engager une concertation préalable du public au titre du code de l'environnement, relative au projet de contournement de Guignes, sur le territoire des communes de Guignes, Andrezel, Verneuil l'Étang et Yèbles,

Article 2 : d'approuver la déclaration d'intention, précisant les modalités de la concertation visée à l'article 1, telle qu'annexée à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (45) :

M. Pierre BACQUÉ
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Martine DUVERNOIS
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard CORNEILLE
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Isoline GARREAU MILLOT
Mme Julie GOBERT
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE qui a donné pouvoir à Mme Virginie THOBOR
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN qui a donné pouvoir à Mme Véronique PASQUIER
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU

M. Franck VERNIN

M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT

Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :



Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne